
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 26 mars

Contact presse

- ARS : 06.39.25.23.30 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

- Préfecture : 06 39 69 00 31 - communication@mayotte.pref.gouv.fr



Coronavirus COVID-19

7 nouveaux cas confirmés à Mayotte : 42 au total

7 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 ont été identifiés à Mayotte, portant désormais à 42 le nombre total de cas. Parmi l'ensemble des cas avérés, 4 sont actuellement hospitalisés au Centre Hospitalier de Mayotte, dont 2 en réanimation. Une personne est officiellement guérie.

Le niveau d'alerte est maintenu au stade 2, l'objectif restant de freiner la propagation du virus dans le département, en identifiant les personnes « cas contacts » autour des personnes « cas confirmés » et en vérifiant qu'elles respectent **strictement** les consignes d'isolement. Les déplacements sont interdits sauf dans certains cas et uniquement à condition d'être munis d'une attestation (retrouvez la liste des autorisations de sortie sur [le site du Gouvernement](#))

L'ARS insiste sur le fait que les masques de protection sont destinés exclusivement aux professionnels de santé, aux patients confirmés du COVID-19 ainsi qu'aux « cas contacts ». Le masque de protection permet avant tout de protéger les patients fragiles.

Pour la population, la mesure la plus efficace repose sur l'application des gestes barrières :

- **Rester à son domicile et ne sortir que pour le strict nécessaire**
- **Se tenir à plus d'1,5 m les uns des autres**
- **Se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon**
- **Tousser ou éternuer dans son coude**
- **Ne pas cracher par terre**
- **Ne pas serrer la main, ne pas faire la bise**